

13^e Rendez-vous de la Mondialisation

Quelle gouvernance mondiale après la crise ?

Jeudi 9 avril 2009

17 h 00 – 19 h 30

Paris, Centre d'analyse stratégique

Les termes du débat

Le besoin d'une nouvelle gouvernance mondiale s'est intensifié sous la pression des multiples crises qui ont éclaté en 2008 : crise financière contaminant l'économie réelle, crise de l'énergie et des matières premières sur fond de crise écologique annoncée, crise alimentaire dans le pays les plus pauvres. Cet ensemble d'événements rend compte de graves dysfonctionnements au sein de la gouvernance mondiale, liés à l'obsolescence de principes et d'institutions régissant les équilibres internationaux depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'intensification de l'intégration commerciale et financière mondiale s'est traduite, depuis les déréglementations des années 1980, par la prédominance d'un modèle de capitalisme financier anglo-saxon porteur de déséquilibres, par la montée en puissance de nouveaux acteurs (pays émergents, pouvoirs régionaux comme l'UE, « société(s) civile(s) »), parallèlement à une marginalisation des pays les plus pauvres. Comment redéfinir la gouvernance mondiale pour tenir compte de ces évolutions ? Quelles nouvelles régulations et reconfigurations des institutions permettraient de stabiliser l'économie et la politique mondiale dans le futur ?

La crise financière qui s'est propagée à l'ensemble du monde n'apparaît pas seulement liée à l'inadaptation des structures actuelles de régulation mais également à des causes systémiques. D'une part, les marchés financiers n'obéissent pas aux lois de l'équilibre de l'offre et de la demande (plus les prix des actifs financiers montent plus la demande est forte) ; d'autre part, l'ingénierie financière a accru les phénomènes de volatilité et déplacé la prise de risques des banques vers l'épargnant final. De surcroît, le système de change mondial fondé sur le dollar contribue à nourrir une surliquidité mondiale. Comment parvenir à une stabilisation financière internationale ? Quels types de régulations et d'organismes de contrôle la rendraient possible ? Quelles réponses le G20 a-t-il apporté à ces différentes questions ?

Le véritable enjeu de la mondialisation se situe aujourd'hui dans une intégration cohérente de ses différents échelons (national, régional, mondial, ou issu d'une communauté d'intérêt). La tension est vive entre régionalisme et mondialisation, concurrence et satisfaction de l'intérêt général, compétition et partenariat. Quels sont les besoins actuels de coopération ? Quels cadres et quelles formes de régulations permettraient de renforcer la coopération internationale sur des objectifs de long terme ? Quels rôles pourront jouer les pouvoirs publics dans l'économie mondialisée ?

La participation des « pays les moins avancés » (PMA) à la gouvernance mondiale est marginale, alors qu'ils en sont économiquement très dépendants. Bien que ces pays aient été l'objet de mesures spécifiques, tant au niveau du commerce international que de l'aide, ils peinent à infléchir les décisions internationales prises dans le cadre des Nations unies ou dans celui des institutions de Bretton Woods. Le contexte de crise ainsi que la volonté croissante de la communauté internationale de promouvoir le développement durable vont-ils permettre d'accroître leur représentativité dans la gouvernance mondiale ?

L'usage récurrent de la notion de « société civile internationale » dans certains discours tendrait presque à la galvauder. Il est cependant manifeste que certaines organisations ou certains groupes ou réseaux ont pu récemment incarner une sorte de troisième voie entre le pouvoir politique et le marché. Cette société civile internationale renvoie-t-elle à une réalité tangible ? Dispose-t-elle d'un minimum de cohérence ? Est-elle simplement l'agrégation de sociétés civiles nationales ? Ses différentes composantes se rassemblent-elles autour de valeurs communes ?